



**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> classe**

**Session 2026**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE  
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
CHANCELIERÈRE DES UNIVERSITÉS**

**VU** la loi n°83.634 du 13 juillet 1983, modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

**VU** le Décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

**VU** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;

**VU** l'arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le jury du concours interne d'adjoint administratif principal de deuxième classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2026 est composé comme suit :

**Présidente du jury :**

Mme Magali AMOUROUX, attachée principale d'administration de l'État, rectorat, Montpellier,

**Vice-Président du jury :**

M. Pierre DOMERGUE, attaché d'administration de l'État, université de Montpellier,

**Membres du jury :**

Mme Anne AUCLAIR, personnel de direction, lycée Déodat de Séverac, Céret,

M. Stéphane BESSON, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

classe exceptionnelle, collège Voltaire, Remoulins,  
Mme Nathalie BONNET, personnel de direction, collège du Salagou, Clermont-l'Hérault,  
M. Bernard CAMACHON, attaché d'administration de l'État, rectorat, Montpellier,  
Mme Marie CHABBAL, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
classe exceptionnelle, rectorat, Montpellier,  
Mme Catherine CHOUVET, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement  
supérieur classe exceptionnelle, rectorat, Montpellier,  
Mme Émilie COLOMBIER, attachée d'administration de l'État, université de Montpellier,  
M. Christophe CONIL, personnel de direction, collège Voltaire, Remoulins,  
Mme Maguelone COSTECEQUE DOUMENC, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de  
l'enseignement supérieur classe exceptionnelle, DSDEN des Pyrénées-Orientales, Perpignan,  
Mme Manuela FAVREAU-POUESSEL, attachée principale d'administration de l'État, rectorat, Montpellier,  
Mme Rachida KENOUCHE, attachée d'administration de l'État, CROUS de Montpellier,  
Mme Houria KHADRI, personnel de direction, collège Saint Exupéry, Bram,  
M. Jean-Yves LIPPI, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
classe exceptionnelle, lycée Pierre de Coubertin, Font-Romeu,  
Mme Hélène MARTINEZ, personnel de direction, collège Romain Rolland, Nîmes,  
Mme Martine MARY, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
classe exceptionnelle, DSDEN du Gard, Nîmes,  
M. Guillaume MOUSTARDIER, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement  
supérieur classe exceptionnelle, DSDEN du Gard, Nîmes  
M. Bruno PELLICER, attaché d'administration de l'État, université de Montpellier,  
Mme Valérie PENA LACROIX, attachée d'administration de l'État, EREA Jean Jacques Rousseau,  
Montpellier,  
M. Joris TAULEIGNE, attaché d'administration d'État, DSDEN du Gard, Nîmes,  
Mme Danièle VARO-BERTUCELLI, personnel de direction, collège Olympe de Gouges, Loupian,  
M. Emmanuel VASSAL, attaché principal d'administration de l'État, rectorat, Montpellier,  
Mme Patricia WIRTH PYRAM, attachée d'administration de l'État, CROUS de Montpellier.

**Article 2 :** La présidente du jury est assistée d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer la présidente dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

**Article 3 :** La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Montpellier, le 18 FEV. 2026

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL